

LYCÉE : réformer pour supprimer des postes !

Le projet de réforme du lycée a été rejeté lors du dernier CSE (conseil supérieur de l'éducation) : une majorité des organisations présentes, dont le SNES-FSU, a voté contre les grilles horaires présentées. Ces dernières posent de nombreux problèmes : les voies générale et technologique en sortent restructurées avec, dans tous les cas, une offre de formation réduite associée à une augmentation supplémentaire des effectifs par classe. C'est moins de lycée pour plus d'économies, sur le dos des élèves comme des personnels. C'est moins de lycée pour plus de tri social !

Évolution notable par rapport au lycée Chatel : les options ne sont plus financées, elles sont renvoyées vers la marge. Cette enveloppe est d'un volume variable selon les niveaux. Dans le lycée actuel, elle sert à décider localement quelles matières bénéficient des dédoublements. **Dans le lycée Blanquer, la marge sert à financer les dédoublements (qui ne sont toujours pas fléchés nationalement), les options (arts, LV3, mathématiques en terminale, MPS en 2nde...), l'AP.** Cette disposition, en apparence technique, pourrait avoir des effets redoutables dans les établissements : c'est la disparition programmée des options, des menaces toujours plus importantes sur les dédoublements, et surtout l'exacerbation de la concurrence entre les collègues, pour déterminer qui aura le droit à une part du gâteau !

Toutes les informations sont disponibles sur notre site : www.versailles.snes.edu.

OUTIL EN LIGNE : calculez les effets de la réforme dans votre lycée : combien d'heures en moins, combien de suppressions de postes ?

Le SNES-FSU Versailles met un simulateur en ligne qui vous permet d'évaluer les conséquences de la réforme sur les horaires et donc sur les postes. (<http://www.versailles.snes.edu>)

Contactez les militants du SNES-FSU pour informer et débattre des enjeux dans votre lycée.

ParcourSup, ou la prime aux favorisés...

Le 22 mai les lycéens de Terminale ont les premières réponses de ParcourSup.

Comment trier au plus vite 6,3 millions de candidature ? Dans bon nombre d'université, les personnels ont refusé de jouer le jeu de la sélection, estimant que le droit à poursuivre ses études dans le supérieur ne pouvait être sacrifié sur l'autel d'une réforme absurde, bâclée, qui ne répond en rien au défi de la nécessaire démocratisation de l'enseignement. Dans d'autres universités, c'est le retour d'APB, avec le développement d'algorithmes maison aux critères opaques. Ailleurs, en toute transparence, les commissions annoncent prendre en compte le lycée d'origine, en donnant un bonus aux établissements ayant les meilleurs taux de réussite au bac. Le tri social est en marche ! Et ce sont les élèves les plus défavorisés qui vont en subir les conséquences...

COLLÈGE

Circulaires Blanquer (26 avril 2018) : fausses réponses et remise en cause de la Profession

Pour répondre aux mauvais résultats des élèves français aux évaluations internationales, le ministère a publié quatre circulaires au BO spécial n° 3 du 26 avril 2018 sur l'enseignement de la lecture et des mathématiques. C'est une démarche inédite qui ne répond en rien aux inégalités sociales du système éducatif voire les renforce.

Outre qu'elles vont complètement à l'encontre des recommandations des inspecteurs sur l'application des programmes, les circulaires portent une vision très réductrice des activités de lecture, de l'enseignement de la grammaire. Elles réduisent les mathématiques à un apprentissage mécanique de « comptage-numérotage ». Elles traduisent également une volonté de mise au pas des enseignants niant leur liberté pédagogique et insultant leur professionnalisme.

Pour le SNES-FSU, répondre aux enjeux du système éducatif passe au contraire par la reconnaissance des enseignants, leur soutien et leur valorisation ainsi que la mise en place d'une réelle formation initiale et continue.

En collège, des conditions de travail qui continuent de se dégrader

Malgré les effets d'annonce du ministère en début d'année sur une prétendue remise en cause de la réforme du collège (le rétablissement des classes bilingues sans assurer leur financement...), les conditions de travail dans les établissements continuent de se dégrader : concurrence entre options, choix imposé entre demi-groupe ou effectif par classe moins surchargé. Cela est accentué par le renforcement de l'autonomie des établissements qui sert de justification aux chefs d'établissement pour porter atteinte à la liberté pédagogique des enseignants.

Les DHG des collèges cette année n'ont pas été à la hauteur de la hausse démographique de notre académie et les effectifs par classe explosent ainsi que le taux d'heure supplémentaires.

Le SNES-FSU continue de lutter pour une autre réforme permettant une réelle démocratisation du collège. Il appelle les collègues à se mobiliser le 22 mai pour défendre les Services Publics et lutter contre la dégradation de nos conditions de travail.